



Rapport
de la Commission sociale et culturelle
au
Conseil Général
concernant

l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation
d'un centre d'enseignement « Pôle musical » à Sion,
en reconversion des locaux de l'actuelle HEVs du site
dit «la Sitterie».



Madame la Présidente du Conseil général,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

La commission sociale et culturelle s'est réunie à deux reprises pour l'analyse du message du conseil municipal au conseil général concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation d'un pôle musical à Sion.

La commission a effectué une visite des locaux de la Hes-so Valais//Wallis en présence de Mme Carole Schmid, conseillère municipale, M. Sébastien Gattlen, conseiller municipal, M. Jean-Paul Chabbey, architecte de la ville, M. David La Sala, délégué culturel et des architectes responsables du projet.

La commission leur adresse, ainsi qu'à leurs collaborateurs, ses remerciements les plus chaleureux pour leurs explications claires et les informations intéressantes fournies.

Pour l'analyse de ce message la commission a siégé dans la composition suivante :

Président : Christian Mirailès
Vice-président : Olivier Juillerat
Rapporteur suppléant : Isabelle Gianadda
Membres : Johanne Guex
Isabelle Gianadda
Jean-Philippe Moren
Gabriel Mukuna
Chantal Pallara-Paladini
Brigitte Pfister
Pierre Schüpbach
Thierry Stalder



1. Entrée en matière et vote d'entrée en matière

Le message du Conseil municipal au Conseil général concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation d'un centre d'enseignement « Pôle musical » à Sion, en reconversion des locaux de l'actuelle HEVs du site dit « la Sitterie » a été examiné en détail par la commission sociale et culturelle sous l'angle social et culturel comme le prévoit le règlement du conseil général.

La commission sociale et culturelle, à l'unanimité de ses 9 membres présents, propose au Conseil général d'accepter l'entrée en matière du message au conseil général concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation d'un pôle musical à Sion

Document de travail à l'usage du Conseil général

2. Analyse générale

En préambule, les membres de la CSC tiennent à saluer la collaboration des différentes institutions musicales qui a abouti à la création de l'association «Pôle Musique Sion». Nous sommes heureux que chaque membre de l'association ait pu participer pleinement à l'élaboration du projet en exprimant ses besoins respectifs.

Après visite des lieux et présentation du projet par les architectes, la CSC est enthousiasmée car celui-ci présente de nombreux avantages en matière d'urbanisme, de mobilité et d'architecture :

- **Reconversion et valorisation d'un ensemble de bâtiments existants**
- **Organisation et aménagement des espaces à disposition**
- **D'un point de vue mobilité, le site est bien desservi pour les automobiles ainsi que les vélos, et bientôt par une ligne de bus cadencée au quart d'heure.**
- **Mise en valeur et attractivité du nord de la ville**
- **Libération des locaux actuellement utilisés par les différentes institutions au centre ville. La CSC se réjouit des projets culturels et artistiques qui vont naître dans ces lieux ainsi que de la disparition des containers sur la place du Scex.**

En ce qui concerne le budget, la CSC relève les points suivants:

- **Mise à disposition gratuite du site pour les 50 prochaines années par le Canton**
- **Participation du Canton à l'investissement ainsi qu'aux frais et charges ultérieurs de fonctionnement à hauteur de 35% des montants effectifs engagés par la ville.**
- **Coûts relativement raisonnables compte tenu du rassemblement de plus de quatre institutions musicales d'envergure cantonale et intercantonale**
- **La CSC regrette cependant que les travaux de mise à niveau énergétique du bâtiment ne soient pas prévus en même temps que le reste des travaux.**
- **La CSC relève une fois de plus la problématique des charges de centralité. En effet, en dehors des 35% de participation du Canton, la commune de Sion est à nouveau la seule à participer à l'investissement ainsi qu'aux frais et charges ultérieurs de fonctionnement d'une institution qui bénéficiera aux habitants de nombreuses autres communes.**



Enfin, d'un point de vue culturel, la CSC se réjouit des **synergies** qui pourront naître entre les différents membres de l'association grâce à l'utilisation commune des locaux toute l'année.

Document de travail à l'usage du Conseil général

3. Conclusion de la commission et vote final

Après avoir analysé avec attention le message concernant le l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation d'un centre d'enseignement « Pôle musical » à Sion, en reconversion des locaux de l'actuelle HEVs du site dit « la Sitterie », et sur la base des éléments cités au point 2 du présent rapport, la CSC approuve à l'unanimité de ses 9 membres présents l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation d'un pôle musical à Sion.

Le président :

Christian Mirailès



Le rapporteur suppléant

Isabelle Gianadda



Sion, le 16 septembre 2020

Document de travail à l'usage du Conseil général



Liste des présences

Liste des présences - "Pôle musical"

Membres permanents

26.08.20 14.09.20

| | | |
|--|---|---|
| Miraillès Christian - Président | x | x |
| Juillerat Olivier - Vice-Président | x | x |
| Amos Jérôme - Rapporteur | | |
| Gianadda Isabelle - Rapporteur suppléant | | x |
| Guex Johanne | x | x |
| Moren Jean-Philippe | x | x |
| Mukuna Akanga | x | x |
| Pallara - Paladini Chantal | x | x |
| Pfister Brigitte | x | x |
| Schüpbach Pierre | x | |
| Stalder Thierry | x | x |

Membres suppléants

| | | |
|--------------|---|---|
| | | |
| | | |
| | | |
| Total | 9 | 9 |

Document de travail à l'usage du Conseil général